

PUBLICATION IMMÉDIATE

AGRESSION D'UN RÉSIDENT À ARGYLL : LE CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS ACCUEILLE FAVORABLEMENT LE RAPPORT DU CORONER

Sherbrooke, le 27 février 2018 – Le coroner a aujourd'hui rendu public son rapport en lien avec le décès de M. Serge-André Guérin survenu le 3 octobre 2016 à l'Hôpital et centre d'hébergement Argyll. L'établissement accueille favorablement les quatre recommandations qui lui sont adressées par le coroner. Rappelons qu'une enquête interne a été menée par un comité spécial d'experts en pratique exemplaire et que plusieurs actions concrètes ont déjà été mises en œuvre afin d'éviter qu'un tel événement ne se reproduise. « Les atteintes cognitives des personnes hébergées à Argyll 1 et Argyll 2 sont importantes. Nous demeurons vigilants vis-à-vis tout geste d'agressivité et continuons à mettre en œuvre les meilleures pratiques de soins auprès de nos résidents », mentionne Sylvie Moreault, directrice du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées.

Conclusions du coroner

Me Richard Drapeau, le coroner, conclut que M. Guérin est décédé d'un problème cardiaque probablement provoqué par l'agression commise à son égard par un autre résident.

Dans son rapport, le coroner émet quatre recommandations au CIUSSS de l'Estrie – CHUS :

1. Noter chaque acte d'agression dans le dossier de l'usager et les rapporter à l'équipe médicale;
2. Revoir l'interprétation de ce qui constitue une conséquence grave en fonction de notre clientèle vulnérable afin de déterminer dans quelle unité un usager devrait être hébergé;
3. Augmenter la surveillance des résidents commettant des agressions régulièrement;
4. Donner suite aux 16 recommandations du comité ad hoc – événement sentinelle.

Pour chaque recommandation, des actions concrètes sont déjà réalisées ou en voie de l'être. L'établissement s'engage à toutes les mettre en place rapidement, si ce n'est déjà fait.

« La sécurité de nos résidents est une priorité pour notre établissement. De tels événements sont plus que regrettables. Nous réitérons nos plus sincères sympathies à la famille de M. Guérin et continuons de soutenir la famille de l'autre résident responsable de l'agression », déclare Mme Moreault.

– 30 –

Pour renseignements :

Geneviève Lemay
Conseillère en communication | relations médias
819 238-1724